

# VENTE DE TABAC AUX MINEURS EN FRANCE : UNE LOI PEU RESPECTÉE.

*Christian Ben Lakhdar, **Xavier Elharrar**\*, Karine Gallopel-Morvan,  
François-Charles Wolff, Emmanuelle Béguinot, Yves Martinet*

\*Service Maladies Respiratoires – CH Aix-en-Provence  
xavierelharrar@hotmail.com

Les auteurs n'ont pas de lien d'intérêt.





**“ THEY GOT LIPS?  
WE WANT THEM. ”**



**R.J. REYNOLDS  
TOBACCO**



# INTRODUCTION

- 22% des lycéens français de 15-16 ans ont fumé dans les 30 jours  
*ESPAD 2019*
- 95 % des fumeurs quotidiens de 17 ans achètent dans un bureau de tabac  
*ESCAPAD 2017*
- Interdiction de vente aux mineurs : efficace.... si appliquée !  
*Cochrane 2005 / DiFranza tob control. 2012*
- Rapport coût/efficacité favorable  
*DiFranza Preventive med 2001*
- Convention cadre lutte anti-tabac OMS
- A l'étranger ?



**FCTC**

WHO FRAMEWORK CONVENTION  
ON TOBACCO CONTROL

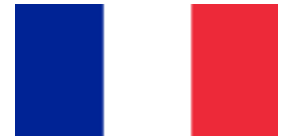


**It's not personal**

**It's the law**



# INTRODUCTION

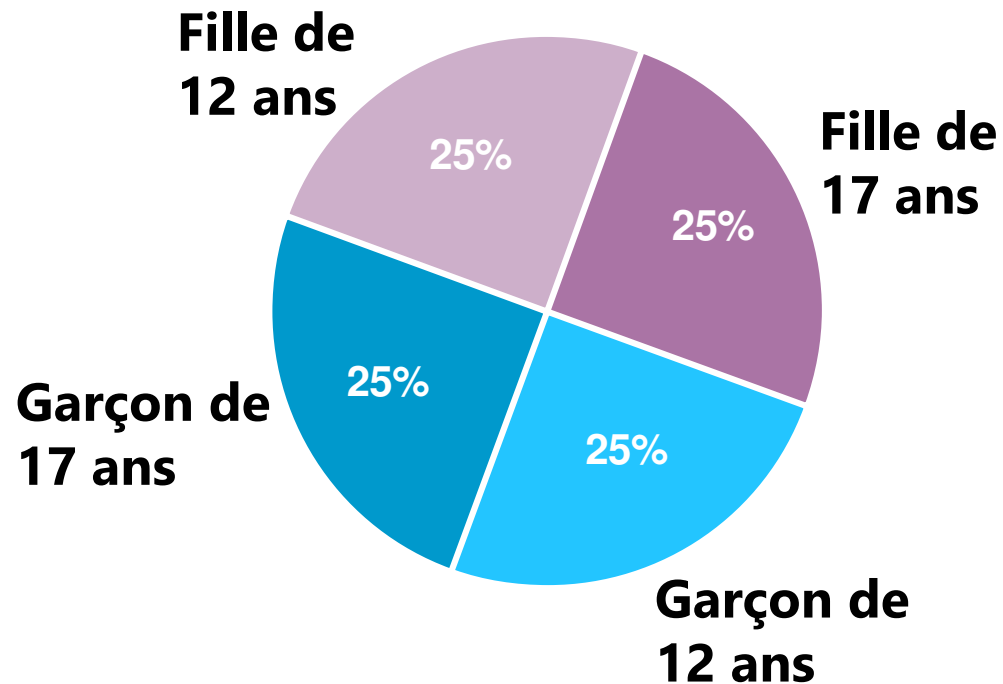


- En France :
  - 2003 : interdiction < 16 ans
  - 2009 : interdiction < 18 ans
  - 2014 : produit de vapotage
- Contravention 135€
- Obligation pour le buraliste d'exiger un document d'identité
- Obligation d'affichette
- Pas de politique de contrôle
- 90% des français favorables à l'interdiction aux mineurs *OFDT 2013*



# MÉTHODES

- Enquête client mystère, Institut BVA
- Printemps 2019
- Fonds de lutte contre les addictions.
- Échantillon de 527 bureaux de tabac, représentatif





# Le mineur demande un paquet de cigarette

Pas de question du buraliste

Demande l'âge

Demande une pièce d'ID

Le mineur dit avoir 18 ans /  
montre sa pièce d'ID

Le buraliste **ACCEPTÉ**  
la vente

Le buraliste **REFUSE** la  
vente

Le jeune essaye une  
excuse

Le jeune prétend ne pas  
avoir l'argent et part

Le vendeur **REFUSE**  
la vente



# MÉTHODES

- Scénario de tentative d'achat constant
- Supervision par un adulte
- Grille d'observation
- Signalisation de l'interdiction?
- Objectifs :
  - Demande et/ou contrôle de l'âge par les buralistes?
  - Taux de non respect de l'interdiction de vente à des mineurs
  - Étude des facteurs situationnels associés à la vente de tabac aux mineurs



# RÉSULTATS

- Seul 19 % des buralistes demandent une pièce d'identité aux mineurs,
- 12 ans : 8 % des buralistes vendent
- 17 ans : 65 % des buralistes vendent

*Tobacco sales to underage buyers in France: findings from a mystery shopping study C. Ben Lakhdar et al. / Public Health 185 (2020) 332e337*





Sur la base de l'ensemble des débits de tabac n=527



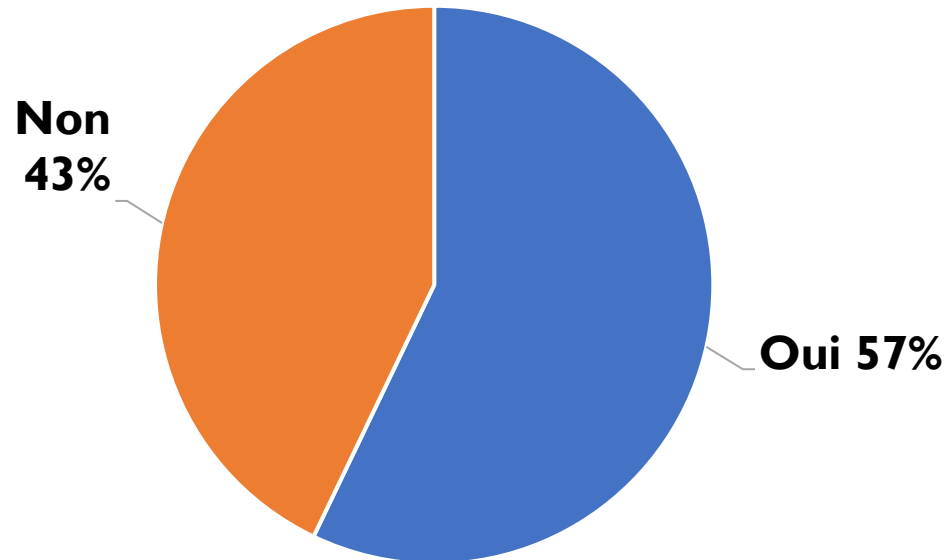
## Interdiction de vente de tabac aux mineurs de moins de 18 ans

Il est interdit de vendre ou d'offrir gratuitement, dans les débits de tabac et tous commerces ou lieux publics, à des mineurs de moins de dix-huit ans des produits du tabac ou leurs ingrédients, y compris notamment le papier et le filtre.

La personne qui délivre l'un de ces produits, exige du client qu'il établisse la preuve de sa majorité.

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ART. L.3512-12 et R.3515-5

**Le non respect de cette interdiction est passible  
de poursuites judiciaires.**



- Présence de l'affichette = plus de refus de vente



# RÉSULTATS

- Facteurs associés à la vente aux mineurs :
  - Fille de 17 ans
  - Client mystère réellement fumeur
  - Pas d'autre personne à la caisse
  - Buraliste homme
  - Grande ville (>15 000 hab)



# DISCUSSION

- La loi n'est pas respectée
- 2/3 des buralistes vendent à un mineur de 17 ans
- Facteurs associés à la vente aux mineurs
- Sous estimation probable de nos résultats
- Pas de contestation des résultats par les buralistes
- Evolution sur la formation initiale des buralistes
- Pas d'évolution sur les contrôles/sanctions
- Sanctions insuffisantes



# DISCUSSION

- Pas de contrôle en France = sentiment d'impunité
- Viser la vérification de l'âge des -25ans?
- Comment contrôler l'âge?
  - Enjeu commun jeux/alcool/tabac
  - Systèmes Automatisés de Vérification de l'Age
  - Estimer/Exiger/Examiner/Effectuer
- Programme plus large de prévention
- Suite du projet CNCT



xavierelharrar@hotmail.com